

GLOBARYLL 100

Référence : FDS_809_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 09/11/2015

RUBRIQUE 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : GLOBARYLL 100

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit phytopharmaceutique – (Régulateur de croissance)

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO EXPERT France SAS
49 Avenue Georges Pompidou
92593 LEVALLOIS-PERRET Cedex

Téléphone : 09 82 55 28 56
Adresse e-mail : fds-compo-expert@compo-expert.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

APPEL D'URGENCE ORFILA (INRS) : 01 45 42 59 59

RUBRIQUE 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange Règlement CLP – N°1272/2008

Eye Dam. 1 - H318 - Provoque des lésions oculaires graves

Repr. 2 - H361d - Susceptible de nuire au fœtus

GLOBARYLL 100

Référence : FDS_809_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 09/11/2015

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage Règlement CLP – N°1272/2008

Contient : 6-benzyladenine

Pictogrammes de danger :



GHS05



GHS08

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

H361d - Susceptible de nuire au fœtus

Conseils de prudence :

P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/
un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Éléments complémentaires :

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. (Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. / Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes).

SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques respecter une zone non traitée de 5 m par rapport aux points d'eau.

EUH401 Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

2.3 Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles.

GLOBARYLL 100

Référence : FDS_809_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 09/11/2015

RUBRIQUE 3. Composition/ informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-INDEX Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration %
6-benzyladenine	1214-39-7	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Repr. 2, H361d Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 2, H411	9,52

RUBRIQUE 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Premiers soins général :

Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Premiers soins après inhalation :

Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.

Premiers soins après contact avec la peau :

Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.

Premiers soins après contact oculaire :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.

Premiers soins après ingestion :

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pas d'informations complémentaires disponibles.

GLOBALYLL 100

Référence : FDS_809_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 09/11/2015

RUBRIQUE 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Éviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Information supplémentaire : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

Pour les secouristes

Équipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Procédures d'urgence : Aérer la zone

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

GLOBARYLL 100

Référence : FDS_809_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 09/11/2015

RUBRIQUE 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des Rayons directs du soleil. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.

Produits incompatibles : Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles : Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit phytopharmaceutique autorisé : pour une utilisation correcte et sûre de ce produit, veuillez-vous référer aux conditions d'utilisation indiquées sur l'étiquette du produit.

RUBRIQUE 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune donnée.

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle : Éviter toute exposition inutile.

Protection des mains : Porter des gants de protection.

Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité.

Protection des voies respiratoires : Porter un masque approprié.

Autres informations : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Couleur : jaune clair.

GLOBALYLL 100

Référence : FDS_809_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 09/11/2015

Odeur : caractéristique.
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
pH : Aucune donnée disponible
pH solution : 11,1
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible
Point de fusion : Aucune donnée disponible
Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible
Point d'éclair : > 100 °C
Température d'auto-inflammation : > 364 °C
Température de décomposition : Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) : Ininflammable
Pression de vapeur : Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible
Densité relative : Aucune donnée disponible
Masse volumique : 1,05 g/ml
Solubilité : Aucune donnée disponible
Log Pow : Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible
Propriétés explosives : Pas explosif.
Propriétés comburantes : Non-comburant.
Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2 Stabilité chimique

Non établi.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Non établi.

GLOBALYLL 100

Référence : FDS_809_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 09/11/2015

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts. Bases fortes.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Produit :
DL50 orale rat > 2000 mg/kg
DI 50 cutanée rat > 2000 mg/kg

6-benzyladenine (1214-39-7) :
DL50 orale rat 814 mg/kg
DI 50 cutanée rat > 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l) > 5 mg/l/4h
ATE CLP (voie orale)
814,000 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Cancérogénicité : Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité pour la reproduction : Susceptible de nuire au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

GLOBALYLL 100

Référence : FDS_809_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 09/11/2015

Danger par aspiration : Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit :

CL50 poisson : 10 - 100 mg/l (96 h) *Oncorhynchus mykiss*

CE50 Daphnie : 10 - 100 mg/l (48 h) *Daphnia magna*

ErC50 (algues) : 10 - 100 mg/l (72 h) *Scenedesmus subspicatus*

6-benzyladenine (1214-39-7) :

CL50 poisson : 10 - 100 mg/l (*Brachydanio rerio*)

CE50 Daphnie : 10 - 100 mg/l *Daphnia magna*

ErC50 (algues) : 1 - 10 mg/l (*Navicula pelliculosa*)

CEr50 (autres plantes aquatiques) : < 1 mg/l (*Lemna gibba*)

12.2 Persistance et dégradabilité

Non établi.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non établi.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6 Autres effets néfastes

GLOBARYLL 100

Référence : FDS_809_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 09/11/2015

Éviter le rejet dans l'environnement

RUBRIQUE 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

- | | |
|-----------------------|---|
| Produit | : Faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Ne pas jeter les déchets à l'égout. |
| Emballages contaminés | : Réemploi de l'emballage interdit; rincer soigneusement l'emballage. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor. |
-

GLOBARYLL 100

Référence : FDS_809_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 09/11/2015

RUBRIQUE 14. Informations relatives au transport

Règlement Transport	ADR / RID / ADNR	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport		
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies			
14.3 Classe(s) de danger pour le transport			
14.4 Groupe d'emballage			
14.5 Dangers pour l'environnement			
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur			
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC			

RUBRIQUE 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ne contient pas de substance candidate REACH

Rubrique ICPE : Non concerné

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

GLOBARYLL 100

Référence : FDS_809_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 09/11/2015

RUBRIQUE 16. Autres informations

Phrases H utilisées en section 3.2 :

Acute Tox. 4 (Oral) - Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Acute 1 - Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2 - Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
Eye Dam. 1 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Repr. 2 - Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
H302 - Nocif en cas d'ingestion
H318 - Provoque des lésions oculaires graves
H361d - Susceptible de nuire au fœtus
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.